

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 3 février 2014 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Andrée Cauchon

St-Laurent et Kathleen O'Malley Thibaudeau et messieurs les conseillers Denis Bouchard et Alain Lavoie.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Étaient absents Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère, et M. Patrick Delisle, conseiller.

1.1 Mot du maire

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

2014-02-38

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2014-02-39

Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 et de la séance extraordinaire du 20 janvier 2014

Chacun des membres ayant reçu une copie des dits procès-verbaux dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 tel que déposé;

Et il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2014 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2014-02-40

Autorisation du paiement des dépenses du mois de janvier 2014

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de janvier 2014. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 171 804,23 \$.

Adoptée

2014-02-41

Adoption du règlement 427-14 d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2014

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement 427-14 *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2014.*

Adoptée

1.7 Dépôt du rôle de perception 2014.

2014-02-42

Adoption du règlement 428-14 Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Rivière-à-Pierre

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement 428-14 *Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.*

Adoptée

2014-02-43

Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales

Considérant l'état produit par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Pascale Bonin, indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en totalité pour les années 2013 et antérieures;

Considérant que le conseil municipal désire transmettre à la MRC de Portneuf les dossiers aux fins de procéder à la vente des propriétés pour motif de non-paiement de taxes foncières municipales;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Pascale Bonin, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, à transmettre à la MRC de Portneuf la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales;

Que le conseil autorise cette personne ainsi que le maire en vertu de l'article 1038 du Code municipal, à enchérir et acquérir l'un ou des immeubles visés par cette liste, le cas échéant.

Adoptée

2014-02-44

Nomination des procureurs pour l'exercice financier 2014

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que Morency, Société d'avocats, S.E.N.C.R.L. soit nommé procureurs pour l'exercice financier 2014, pour un service de consultation juridique sur la base d'un montant forfaitaire de cinq cent dollars (500\$), majoré des taxes et des déboursés applicables. Ce forfait comprend toute opinion verbale pour tous les aspects du domaine municipal, incluant le droit du travail, tel que décrit dans une offre datée du 16 janvier 2014 signée par Me Philippe Asselin, avocat.

Adoptée

1.11 Dépôt de la liste des contributions électorales.

Liaison du système d'alarme incendie par connection IP

2014-02-45

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De mandater Reliance Protectron, représenté par M. Michel Paquet, pour la liaison du système incendie par connection IP. Les travaux tel que décrit dans une offre de services en date du 9 octobre 2013, sont au coût d'environ 2000 \$, taxes en sus, et incluent l'équipement et l'installation.

De renouveler, suite à cet ajout d'une liaison IP, le contrat de 60 mois avec Reliance Protectron pour la surveillance de base, au coût de 45,90 \$ par mois, taxes en sus. Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire trésorière, est autorisée à signer ce contrat pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Cette résolution abroge la résolution 2012-12-279.

Adoptée

2014-02-46

Achat d'un portable pour le maire

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat d'un portable, et des logiciels afférents, chez Services Micro-bureautique, au coût de 895,12 \$, taxes en sus.

Adoptée

2014-02-47

Achat d'un frigidaire pour le centre communautaire

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat d'un frigidaire pour le centre communautaire chez Brandsource Ameublement Giguère au coût de 549 \$, taxes en sus.

Adoptée

2014-02-48

Achat de 20 chaises pour le centre communautaire

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat de 20 chaises pour le centre communautaire chez Création Design Inc. au coût de 1 050 \$, frais de transport et taxes en sus.

Adoptée

2014-02-49

Publicité dans la revue « Au fil de l'an 2014 »

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser la somme de 125,00 \$ plus taxes aux Impressions Borgia Inc. pour de la publicité dans la revue « Au fil de l'an 2014 ».

Adoptée

2. Sécurité publique

2014-02-50

Entraide du service incendie de la Ville de Saint-Raymond au Lac Lemieux le 12 octobre 2013

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder au paiement de la facture en date du 17 octobre 2013 ayant trait à l'entraide du service incendie de la Ville de Saint-Raymond au Lac Lemieux le 12 octobre 2013 au coût de 1875,94 \$.

Adoptée

Avis de motion d'un règlement encadrant l'entraide en cas d'incendie

Un avis de motion est par la présente déposé par la conseillère Mme Kathleen Thibaudeau qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, un règlement encadrant l'entraide en cas d'incendie sera adopté.

2014-02-51

Achat d'un appareil respiratoire avec cylindre et d'un cylindre supplémentaire

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat d'un appareil respiratoire avec cylindre et d'un cylindre supplémentaire chez Aréo-feu au coût de 5 430 \$, frais de transport de 70 \$ et taxes en sus.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

4. Urbanisme et développement du territoire

2014-02-52

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 424-13 modifiant le règlement de zonage numéro 207-91 aux fins d'établir des critères concernant l'aménagement de quais à l'intérieur du développement de villégiature dans la Seigneurie de Perthuis

L'assemblée est présidée par madame Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Des explications sur les effets et les conséquences du projet de règlement 424-13 *modifiant le règlement de zonage numéro 207-91 aux fins d'établir des critères concernant l'aménagement de quais à l'intérieur du développement de villégiature dans la Seigneurie de Perthuis* ont été données. Les personnes et organismes qui désiraient s'exprimer ont pu le faire lors de cette assemblée publique.

2014-02-53

Renouvellement du contrat de l'agente de développement local

Attendu que la Municipalité désire continuer de participer de façon concrète au développement social, culturel, touristique et économique du territoire de Rivière-à-Pierre;

Attendu qu'elle a identifié le renouvellement du contrat de l'agente de développement local comme étant une action clé afin de continuer de promouvoir le développement social, culturel, touristique et économique de la municipalité;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De renouveler le contrat de madame Marie-Christine Morasse à titre d'agente de développement local pour une durée de 26 semaines à exécuter entre le 17 mars 2014 et le 13 mars 2015, à raison de 28 heures par semaine, au taux horaire de 17,50 \$;

Sous l'autorité de la directrice générale, l'agente de développement local aura pour principale fonction de continuer d'assumer les tâches suivantes:

- Mettre en place un comité de développement local et en être la coordonnatrice;
- Assurer et coordonner la mise en œuvre des différents plans d'action de la Municipalité :
 - Plan de communication ;
 - Planification stratégique;
 - Politique de la famille et des aînés;
 - Plan de diversification et de développement;

- Soutenir les organismes et les comités du milieu;
- Organiser des activités ou événements afin de susciter le développement (culture, tourisme, etc.) et favoriser l'activité économique dans le milieu (gestion de projets) ;
- Effectuer une veille des programmes de subvention gouvernementaux;
- Rédiger et concevoir diverses publications municipales, de même que des communiqués de presse;
- Effectuer le suivi des dossiers;
- Faire un rapport d'activités trimestriel au conseil municipal de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2014-02-54

Adoption du plan d'action et de la cible volontaire de réduction de gaz à effet de serre dans le cadre du programme Climat municipalités

Considérant que la municipalité a adhéré au programme Climat municipalités;

Considérant que le plan d'action a été réalisé conformément aux exigences du programme Climat municipalités;

Considérant que 12 actions sont projetées à court terme;

Considérant que le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au Conseil municipal d'adopter une cible jugée adéquate;

Considérant que dans le cadre de ce programme la municipalité doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité adopte une cible volontaire de réduction de gaz à effet de serre (GES) de 20 % d'ici la fin de 2020, en excluant les émissions reliées au transport routier collectif, ainsi que le plan d'action décrit au rapport intitulé « Plan d'action pour la réduction de gaz à effet de serres de la Municipalité de Rivière-à-Pierre ».

Adoptée

2014-02-55

Autorisation à Mme Marie-Christine Morasse, agente de développement local, de participer à la rencontre sur la Solidarité rurale du Québec 2014 du 26 au 28 mars à la Malbaie

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Madame Marie-Christine Morasse, agente de développement local, à participer à la rencontre sur la Solidarité rurale du Québec 2014 du 26 au 28 mars à la Malbaie.

Adoptée

2014-02-56

Autorisation à Mme France Lafleur, coordonnatrice en loisirs, de participer au 2^{ième} Rendez-vous québécois du loisir rural les 30 avril et 1^{er} mai à Asbestos

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Madame France Lafleur, coordonnatrice en loisirs, à participer au 2^{ième} Rendez-vous québécois du loisir rural les 30 avril et 1^{er} mai à Asbestos.

Adoptée

2014-02-57

Autorisation à Mme Nadia Saint-Pierre et à M. Henri Landry de participer au congrès 2014 de la COMBEQ les 1^{er}, 2 et 3 mai à la Malbaie

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Nadia Saint-Pierre et à M. Henri Landry à participer au congrès 2014 de la COMBEQ les 1^{er}, 2 et 3 mai à la Malbaie.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2014-02-58

Déclaration concernant l'importance de la formation continue et de l'apprentissage tout au long de la vie

CONSIDÉRANT l'évolution des changements économiques, technologiques, sociaux et environnementaux;

CONSIDÉRANT le rôle accru des municipalités dans la promotion de l'apprentissage auprès de la population adulte de leur territoire et qu'il existe un vaste mouvement international en ce sens;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec, en collaboration avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), a mis en place une semaine visant la valorisation des adultes en formation, dans le cadre d'une initiative internationale de l'UNESCO;

CONSIDÉRANT qu'une table régionale de coordination de la région administrative de la Capitale-Nationale existe pour mettre en place des activités régionales de valorisation de l'apprentissage dans le cadre de cette semaine;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de développer une culture de formation et de susciter la participation à cette semaine, en plus d'encourager les citoyennes et les citoyens de la municipalité à apprendre tout au long de la vie,

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'ENGAGER le conseil municipal à favoriser et à soutenir la formation de l'ensemble de son personnel salarié et élu;

DE CONTRIBUER à la promotion de l'apprentissage au sein de sa population, tout au long de l'année, et en particulier à l'occasion de la Semaine québécoise des adultes en formation, du 29 mars au 6 avril 2014, en faisant connaître la semaine et ses activités dans la région;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Andrée St-Laurent de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 20h45.

Jean Mainguy, maire

Pascale Bonin, directrice générale
& secrétaire-trésorière